

Un délinquant sexuel canadien écope de sept mois de prison pour harcèlement

Écrit par L'actualité

Mardi, 14 Janvier 2014 22:17 -

SEATTLE – Le délinquant sexuel Michael Sean Stanley, qui a fui le Canada l'an dernier, a plaidé coupable mardi à des accusations de harcèlement et d'entrave au travail des policiers, des délits mineurs, devant la Cour municipale de Seattle, dans l'État de Washington.

Selon ce qu'a rapporté le quotidien The Seattle Times, l'homme de 48 ans a été condamné à sept mois d'emprisonnement, desquels seront déduits les semaines déjà passées derrière les barreaux depuis son arrestation, en octobre dernier.

Les autorités canadiennes l'avaient à l'oeil jusqu'à ce qu'il réussisse, en sectionnant son bracelet de surveillance électronique, à entrer aux États-Unis, l'an dernier.

Le bracelet avait été retrouvé sur le toit d'un commerce de Lloydminster, à la frontière entre l'Alberta et la Saskatchewan, provoquant un branle-bas de combat dans les écoles de la région. La Gendarmerie royale du Canada avait alerté la direction des écoles, qui avait verrouillé leurs portes et gardé les élèves à l'intérieur par mesure de sécurité.

Michael Sean Stanley, connu depuis longtemps du milieu policier canadien pour des crimes à caractère sexuel, a déjà enlevé des enfants de terrains de jeux, entre autres.

Le Canada n'a pas exigé, pour l'instant, son extradition des États-Unis.

La police de Seattle avait d'abord indiqué n'avoir aucune raison de l'arrêter, mais lui avait tout de même demandé de déclarer son statut de délinquant sexuel. L'homme a été interpellé le 22 octobre et accusé d'avoir proféré des menaces à l'endroit de quelqu'un qui lui demandait de se taire.

Dans une affaire distincte, Stanley est aussi soupçonné d'agression sexuelle contre une mineure. Cette allégation fait toujours l'objet d'une enquête.

Un délinquant sexuel canadien écope de sept mois de prison pour harcèlement

Écrit par L'actualité

Mardi, 14 Janvier 2014 22:17 -

Cet article [Un délinquant sexuel canadien écope de sept mois de prison pour harcèlement](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Un délinquant sexuel canadien écope de sept mois de prison pour harcèlement](#)